



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 7 avril 2023, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur OLLIVIER, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Monsieur GODEL, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST.

Absents excusés : Madame MOREL a donné pouvoir à Madame LEMOINE
Madame LEBERTRE a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur ENGEL
Madame LENOEL a donné pouvoir à Monsieur BENOIST
Monsieur COISEL, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

23-027 RECRUTEMENT ASVP DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, stipulant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Considérant l'accroissement de la population en saison estivale, le renfort du policier municipal pour constater et verbaliser les infractions à différents codes semble indispensable pour le bien être des administrés ;

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint territorial à temps complet pour une période d'un mois, du 15 juillet au 15 août 2023, à l'indice brut 367 ; Indice Majoré 340 de l'échelle C1, avec un indice majoré de rémunération à 353.

Les crédits sont inscrits au budget.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

AUTORISE le recrutement d'un ASVP pour la période du 15 juillet 2023 au 15 août 2023.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thomas DUPONT-FEDERICI